

Fiche outil pour l'enseignant



Parler de développement durable

La notion est apparue en 1987 dans le rapport Brundtland.

Sa définition est la suivante : « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Dès 1972, les liens étroits entre l'écologie et l'économie sont apparus. Le Club de Rome, réunissant des scientifiques du monde entier, a mis en garde contre les risques d'épuisement des ressources de la planète si la croissance se poursuivait au même rythme. La grande conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm, la même année, a placé l'écologie au centre des préoccupations internationales.

Le concept de développement durable repose sur trois piliers : environnemental, social et économique.

- Le développement doit préserver les ressources naturelles sur le long terme, maintenir les équilibres écologiques, prévenir les risques et les impacts sur l'environnement.
- Le développement doit se faire pour répondre aux besoins humains sur la base de l'équité dans tous les domaines de la santé, du logement, de l'éducation de la culture de l'emploi.
- La croissance économique doit reposer sur des modes de production et de consommation durables.

Les déchets dans la nature

Dans la nature, les déchets mettent plus ou moins de temps à disparaître.

Entre temps, ils polluent les sols, les cours d'eau, les nappes phréatiques. Les hommes, les animaux sauvages, les végétaux peuvent les absorber.

Dans le Pacifique, une masse phénoménale de résidus se sont amassés sous l'effet des courants. Découverte en 1987 par l'explorateur Charles Moore on l'appelle le septième continent de plastiques, une masse de déchets évolue au nord du Pacifique a une superficie de six fois la France et atteint une profondeur qui va jusqu'à 30 mètres.

On estime que 300 millions de tonnes de plastique sont produites dans le monde chaque année. 10% finissent dans les océans.

Le recyclage

Le recyclage est le traitement des déchets qui permet d'obtenir une nouvelle matière première. Il préserve les ressources naturelles extraites chaque année, et permet des économies d'énergie.

Le recyclage ménager s'est développé avec l'augmentation des biens de consommation.

Certaines matières restent encore mal recyclées, comme le plastique, qui a révolutionné nos vies depuis les années 1960. 91% des déchets plastiques ne sont pas recyclés.

En 2008, l'Union européenne s'est fixé comme objectif de recycler la moitié des déchets ménagers à l'horizon 2020, mais plusieurs pays, à commencer par la France (39%), n'atteindront pas l'objectif.

Le recyclage n'est qu'une partie de la solution.

La règle des 3 R

À l'origine, il s'agit d'une démarche éthique relative à l'expérimentation animale. Aujourd'hui c'est aussi une attitude générale prônée par les défenseurs de la limitation des déchets.

Réduire

- Réduire la consommation de biens et d'emballages (sacs, bouteilles d'eau ou vêtements), de produits d'entretien ou de matière (éviter le gaspillage de l'eau)
- Réduire la consommation d'énergie (la lumière, la chaleur – fermer une porte, baisser le chauffage, l'essence – pédaler, marcher, prendre les transports)

Réutiliser : prolonger la vie des biens au lieu de les jeter :

- Réparer pour garder un bien
- Réutiliser les emballages
- Changer la destination d'un bien (une boîte en bois peut devenir étagère)
- Donner. Penser à toutes les associations qui trient, réparent, revendent, mais aussi les manifestations type foire aux jeux et jouets.
- Louer

Recycler : Faire d'un déchet une nouvelle matière première et ainsi préserver les ressources naturelles (la matière recyclée est utilisée à la place)

- Trier les déchets selon leur nature afin de les recycler
- Recycler les déchets organiques en produisant du compost

Le réchauffement climatique

Pour le GIEC (2500 scientifiques, 130 pays) le réchauffement climatique est depuis 1950 en grande partie lié à l'activité humaine et au développement des gaz à effet de serre.

Le GIEC estime que ce réchauffement sera entre 1 et 6% au cours du 21^e siècle.

Lors de la COOP 21, en décembre 2015 à Paris, les pays signataires se sont fixés comme objectif de maintenir ce réchauffement en deçà de 2°C. Ce qui passe par des changements économiques et de mode de vie. On appelle cela la transition écologique.

Le réchauffement climatique a des conséquences potentiellement dramatiques :

- Il menace les écosystèmes dans une grande partie de la planète, menaçant de nombreuses espèces et affectant l'agriculture traditionnelle.
- Les sécheresses entraînent des déplacements de populations, eux-mêmes facteurs de tensions politiques, voire de conflits.
- La fonte des glaces aux pôles a fait qu'en 50 ans le niveau des océans s'est élevé de 10 centimètres. Une tendance qui devrait s'accélérer, menaçant les régions côtières et leur population.
- La fréquence des tempêtes et ouragans s'accélère.